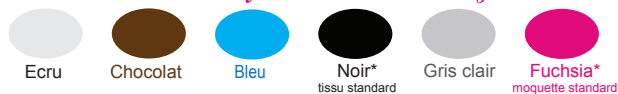


Assurance

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air libre : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

Assurances JLB ASSURANCES • 632 chemin de la Plaine Montaiguet • 13590 MEYREUIL • Tél 04 42 29 77 00

Nuancier moquettes et cotons grattés



* moquette & tissu standard inclus dans le tarif du stand

Renseignements salon

Montage : jeudi 22 (stands nus uniquement) et vendredi 23 novembre de 8h à 20h.

Démontage :

Dimanche 25 novembre : de 19h à 21h
Lundi 26 novembre : de 8h à 14h

Ouverture au public

> Samedi 24 novembre de 10h à 20h.
> Dimanche 25 novembre de 10h à 19h.

Défilés

> Samedi 24 et dimanche 25 novembre à 16h (durée 30min).

Ouverture aux exposants pendant le salon : 9h

Tarif entrée

5€ pour les adultes. Payant à partir de 16 ans. Les enfants non accompagnés se verront refuser l'entrée.

Nota : les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du salon.

Remise Fidélité

Le Palais des congrès et des expositions organise chaque année les salons Eco-maison, Séniors mais pas trop, Foire exposition, Rêves d'intérieurs, Perpignan Saveurs et Salon du Mariage.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent Salon du Mariage à :
→ **1 salon, vous bénéficiez de - 10% de remise sur le prix du m².**
→ **2 salons, vous bénéficiez de - 15% de remise sur le prix du m².**

Cartes exposants & invitations

Carte exposant

Merci d'indiquer le nombre de cartes dont vous aurez besoin :

Invitations

Changement cette année : afin de réduire nos impacts environnementaux, une invitation numérique sera réalisée et vous sera transmise.

Cependant, vous pourrez disposer d'un carnet gratuit de 50 invitations, uniquement sur demande préalable envoyée à e.rubio@congres-perpignan.com avant le 12 octobre 2018.

Retrait de vos cartes exposants et invitations : jusqu'au mercredi 21 novembre à 17h : service comptabilité, 1er étage du Palais des congrès.

A partir du jeudi 22 novembre dès 14h : commissariat exposants, accueil Hall'E du Parc des expositions.

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude des pièces remises. Aucune réclamation ne pourra être reçue après signature.

Les cartes d'exposant ne seront remises qu'à réception du solde de la facture.

Service comptabilité : Delphine QUILES - 04 68 68 26 22

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer au **26ème SALON DU MARIAGE**, sous réserve de son acceptation par le Palais des Congrès et des Expositions et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement particulier de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité (disponibles sur demande au Palais des Congrès et des Expositions et sur www.congres-perpignan.com).

Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents énumérés ci-dessus et s'engage à les respecter sans restriction ni réserve d'aucune sorte.

Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.

Un chèque d'acompte correspondant à 50% du montant TTC de la commande doit nous être envoyé avant le 5 Octobre 2018.

A défaut de réception de l'acompte, dans les délais impartis, le Palais des Congrès et des Expositions se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise.

En cas de désistement 30 jours avant le salon, le montant de l'acompte sera malgré tout dû par l'exposant.

LA PARTICIPATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES REGLEMENT INTEGRAL DU DECOMPTE, avant le 2 novembre 2018.

Nom, prénom

En qualité de

A

Le

**Signature et cachet
(Mention "lu et approuvé")**